

17^{ÈME} CNAAG : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, HUMANITÉ

Tous (ré)unis pour accompagner les personnes âgées dans leurs choix.

QU'EST-CE QUE LE CONGRÈS GAG/AD-PA ? Par Bernard Hervy

Ce 17^{ème} congrès, à Montpellier, est organisé conjointement par deux associations professionnelles nationales :

- **Le GAG** : le Groupement des animateurs en Gérontologie regroupe des animateurs et des associations d'animateurs sur toute la France. Il est l'organisateur des CNAAG (Congrès National de l'Animation et de l'Accompagnement en Gérontologie).

- **L'AD-PA** : l'Association des Directeurs au service des Personnes Âgées regroupe des directeurs et personnels de direction d'établissements et de services vers les anciens. Il est l'organisateur des Congrès des Âges et du Vieillessement.

Toute la partie technique, organisationnelle, de communication a été réalisée avec notre partenaire, l'agence COMM Santé.

Tous les autres partenaires sont détaillés dans le programme de ces deux journées.

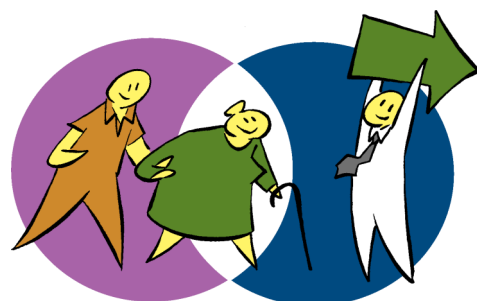
UNE HISTOIRE COMMUNE

Les deux associations se connaissent depuis longtemps et ont déjà mené des actions communes, en particulier un congrès à Paris en novembre 2017.

Elles sont construites sur des bases similaires : elles sont ouvertes à tous les secteurs (public, associatif, privé), fonctionnent avec des regroupements locaux, et défendent des valeurs sur les services nécessaires aux anciens.

DES VALEURS

Parmi les valeurs partagées par ces deux regroupements professionnels, se trouvent l'amélioration des services apportés aux anciens, le nécessaire développement de leur vie relationnelle, sociale et culturelle, la diversification des intervenants, le refus du tout sanitaire, le maintien des rôles citoyens des anciens... Et, bien sûr, la nécessité de se soutenir mutuellement, de se compléter et de s'unir pour faire



avancer leurs causes.

ET DES DIFFÉRENCES

Entre animateurs et directeurs existent aussi des différences, car ils n'ont ni les mêmes fonctions, ni le même rôle, ni la même formation, ni la même identité professionnelle. Ces convergences et ces différences se traduisent, dans la forme du congrès, avec des parties communes aux deux professions et des parties distinctes. Bien sûr, comme il s'agit d'un congrès commun, chaque participant aura le choix d'aller dans les sessions qui l'intéressent le plus.

QUI EST PRÉSENT À CE CONGRÈS COMMUN 2023 ?

Les éléments statistiques ont été établis à partir des 415 premiers dossiers d'inscription et en particulier sur les 403 qui ont été complétés. Ils ont évolué, mais leur analyse donne des indications claires. Ne sont intégrés ni les personnes âgées de Citoyennage (leurs inscriptions ayant été faites directement auprès de leur association), ni les exposants, ni les intervenants et organisateurs.

QUELLES PROFESSIONS SONT PRÉSENTES ?

Les animateurs et intervenants sociaux représentent 68 % des inscrits (73.2 % au CNAAG 2022 de Saint-Malo), dont 56 % d'animateurs techniciens (niveau BP), 14 % d'animateurs-cadres de proximité (niveau DE), et 11 % de faisant fonction d'animateurs.

Les directeurs et cadres administratifs représentent 14 % des inscrits (2 % au CNAAG 2022), dont 69 % de directeurs de structures d'hébergement pour personnes âgées (essentiellement EHPAD).

Les autres catégories sont stables : personnels de santé 10 % (6.8 % en 2022), formateurs et étudiants 3 %

(1.3 % en 2022), non-professionnels 1 %, divers 4 %.

D'OÙ VIENNENT LES PARTICIPANTS ?

Là aussi, les répartitions géographiques sont stables.

Le congrès reste **un congrès national** (81 départements représentés), avec un **marquage régional fort** (8 % viennent du département de l'Hérault), ce qui induit diversification et renouvellement : nous travaillons habituellement sur les quatre régions proches (cette année : Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur). Ces quatre régions représentent 57 % des inscrits (55.9 % en 2022 sur les mêmes critères).

L'évolution des participants se situe donc sur **une balance** : diminution du pourcentage d'animateurs (des 73 à 75 % habituels à 68 %) et une augmentation du pourcentage de directeurs ou cadres de direction (de 2 à 14 %). Cette évolution est logique puisqu'il s'agit cette année d'un congrès commun à deux professions.

RENCONTRE AVEC BERNARD HERVY, FONDATEUR DU GAG

V.L : Comme tous les ans depuis 2006, nous nous retrouvons pour faire un point avant le congrès. Cette année, une particularité : il s'agit d'un congrès commun animateurs – directeurs. Pourquoi ?

B.H : D'abord, il ne s'agit pas du premier congrès commun. Un premier a été réalisé ensemble en 2017. L'AD-PA souhaitait renouveler le partenariat depuis longtemps, les circonstances des crises de 2020 et 2021 ne l'ont pas permis, et il était nécessaire que les conditions s'y prêtent. Des pas ont été faits de part et d'autre, par exemple l'organisation centralisée avec COMM Santé, un partage des responsabilités... Les crises sont aussi présentes : chacun en a tiré les conséquences, les réponses actuelles ne suffisent plus et il est indispensable de bâtir des réponses correspondant aux souhaits des personnes âgées. Les deux associations se retrouvent dans des options claires (qui seront développées tout au long du congrès) et elles doivent regrouper leurs forces pour unir et avancer. L'identité de chacun reste essentielle mais, pour être efficace, l'union est indispensable. Ce congrès permettra de dessiner ensemble des options pour le futur.

Pourquoi un partenariat avec l'AD-PA et pas d'autres fédérations de directeurs ?

B.H : L'AD-PA, comme le GAG, sont des associations professionnelles qui ne dépendent pas d'une branche (privé, public, associatif). Elles ont toutes les deux des adhérents sur tous les secteurs. Nos centrages se font sur les personnes âgées et non sur les spécificités de tel ou tel secteur.

Des convergences existent aussi sur les valeurs et les options : le refus de la sanitisation complète de toute la vieillesse, la lutte contre l'âgisme, le développement de la vie des anciens, la nécessaire diversification des professionnels, les valeurs de l'accompagnement plutôt que les contraintes de la « prise en charge »...

Les deux années de préparation du congrès nous ont permis de mieux connaître nos options respectives et même de concrétiser des accords. Par exemple, dès décembre 2021, l'AD-PA a soutenu la proposition du GAG d'un animateur pour 30 résidents ; au printemps



2022, le GAG a diffusé les 44 propositions de l'AD-PA ; en décembre 2022, l'AD-PA a soutenu la nouvelle charte de l'animation du GAG et ses propositions de repères déontologiques ; toutes deux se sont trouvées en accord avec la proposition de la Défenseure des Droits (1 « animateur ou soignant » pour 8 résidents)... La suite se déroulera lors de ce congrès commun, donc dans la transparence et la participation !

Verrons-nous des nouveautés sur ce congrès ?

B.H : Les principales modalités du CNAAG et du Congrès des Âges et du Vieillessement seront conservées. Nous retrouverons des conférences, des carrefours d'échanges, des débats et, bien sûr, le concours Anim'Awards.

Le nombre de stands et d'exposants a fortement augmenté : 150 personnes vous accueilleront sur les 54 stands, les exposants étant fortement intéressés par un congrès où ils retrouveront les utilisateurs (animateurs) et les responsables financiers (directeurs).

VL : Pouvez-vous nous dévoiler une annonce ?

B.H : Bien évidemment non, elles sont réservées au congrès ! Par contre, nous pouvons signaler déjà (car cela est diffusé dans certains de nos réseaux) que nous ferons une nouvelle enquête métier au 1^{er} semestre 2024, avec exploitation au congrès de novembre. Elle fera suite aux enquêtes de 2003 (avec le ministère), de 2011 et 2017. Il sera temps, 7 ans après, de faire un nouveau point et de préciser nos enjeux !

VITELU, AU CONGRÈS MAIS AUSSI TOUTE L'ANNÉE...

Demain mardi, un second numéro « Spécial CNAAG », résumé non exhaustif de la première journée d'échanges, vous sera distribué dans la matinée et sera disponible sur notre stand ViteLu. Si vous souhaitez recevoir le 3^{ème} numéro, merci de nous communiquer votre adresse mail (sauf les abonnés à ViteLu qui le recevront dès sa finalisation).



Retrouvez-nous :

- sur notre stand pour découvrir notre bi-hebdomadaire ViteLu Séquoia, support à l'animation d'ateliers revue de presse, expression, écriture...
- lors de l'atelier sponsorisé « ViteLu, l'actualité pour favoriser le lien social », ce lundi à 16 h !